

Les antennes au peigne fin

Les discussions se poursuivent entre la Ville et les opérateurs. Stéphane Bernard, conseiller municipal délégué à la Santé a tenu le 18 septembre la première réunion de l'instance de concertation municipale sur les antennes relais avec Gilles Robel, Adjoint à la Maire chargé de la communication et des technologies de l'information, en présence des trois opérateurs, Bouygues, SFR et Orange.

Ondes

A lors que certaines mesures sont mises en cause par des riverains, une sonde pour effectuer des mesures indépendantes vient d'être commandée par la Ville et les résultats obtenus seront consultables sur le site Internet de la Ville. Afin d'écarter toute défiance, SFR s'est engagé à faire mener ces mesures par le laboratoire de la préfecture de police de Paris. Suspectés par des riverains de baisser les émissions au moment des contrôles, les représentants d'Orange ont annoncé

que le laboratoire mandaté serait mis directement en contact avec la mairie.

Les trois opérateurs ont indiqué que ces laboratoires étaient agréés par la Cofrac et respectaient le protocole national. La Ville vient de refuser l'installation d'une seconde antenne sur le toit de l'OPHM au 105, bd du Président-Wilson car située à moins de cent mètres de l'école Berthelot. Suite aux requêtes des riverains, elle a commandé des mesures à proximité du foyer Rochebrune et la réorientation des antennes concernées. Celles qui sont installées à côté de l'école Estienne-

d'Orves vont être transférées vers le 9, rue Paul-Signac d'ici la fin de l'année. Celles qui sont à proximité des écoles Paul-Bert, Georges-Méliès et Nanteuil ont été redirigées. Par ailleurs, il a été demandé à Bouygues Telecom de transférer l'antenne sur le bâtiment Tanagra, rue de la Beaune vers le 24, rue Jules-Ferry, un point plus élevé. Montreuil a confirmé sa candidature pour tester l'abaissement du seuil d'exposition aux ondes des antennes à 0,6 volt par mètre (V/m) auprès du Comop, un comité de suivi des expérimentations mis en place par l'État. Un test envisagé entre l'ave-

nue Ferdinand-Buisson et la rue des Groseilliers, limitrophes de Romainville et Bagnolet. La municipalité étudie les perspectives d'action commune dans le cadre de l'intercommunalité. ●

